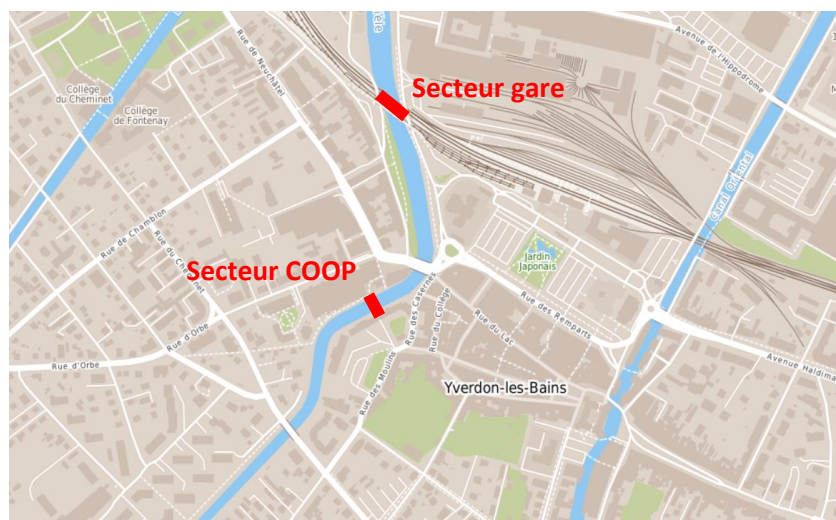


Deux passerelles en cours de réaménagement

Les franchissements de canaux en faveur de la mobilité douce jouent un rôle important dans le fonctionnement et la lisibilité de l'agglomération yverdonnoise. L'objectif de la création ou du réaménagement des franchissements identifiés visent à offrir davantage de confort, une meilleure accessibilité ainsi qu'à promouvoir l'usage des modes doux au sein de l'agglomération. L'ensemble de ces mesures bénéficient de cofinancements cantonaux et fédéraux à hauteur de 50% dans le cadre du projet AggloY.



La passerelle Thièle secteur GARE

Le franchissement actuel de la Thièle à la hauteur de la gare d'Yverdon-les-Bains pour les piétons et cyclistes est assuré par une passerelle étroite qui est dans un état d'usure avancé. L'entreprise Travys, en partenariat avec la Ville d'Yverdon-les-Bains, a initié le processus de renouvellement de l'ouvrage avec pour objectif de dégager suffisamment de largeur afin d'offrir confort et sécurité aux différents usagers. Les travaux sont prévus dès 2020.

[Découvrir le projet en détails ICI](#)

La passerelle Thièle secteur COOP

La passerelle Thièle secteur Coop est également un maillon essentiel du réseau cyclable et piéton de l'agglomération. Bien que l'ouvrage ne soit dimensionné que pour les piétons et aménagé de manière inadéquate pour le passage des deux roues, il est toutefois régulièrement emprunté par les cyclistes.

La Ville d'Yverdon-les-Bains prévoit de remplacer complètement la passerelle dans les meilleurs délais et de procéder à des modifications des accès afin de permettre le transit à l'ensemble des usagers dans des bonnes conditions. Les travaux sont prévus dès 2020.

La gestion de projet est assurée par la ville d'Yverdon-les-Bains.

[Découvrir le projet en détails ICI](#)